

la Lettre
de **VILLERS**

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Deux fleurs pour la nouvelle année

VILLERS sur MER

La mer en Pays d'Auge



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaulin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

à votre SERVICE

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1990, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2006 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

La résidence d'accueil communautaire des sans domicile fixe «Le Trait d'Union» sera ouverte jusqu'au 30 avril prochain.
Horaires d'accueil : tous les soirs, à partir de 18h.
Adresse : 11, impasse Toutain à Trouville-sur-Mer
N° de téléphone du local : 02.31.81.51.42 (gardien, à partir de 18h)

Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord

Depuis le 1er juillet 2004, le numéro d'appel unique 1616 permet aux usagers, lorsqu'ils sont témoins d'un événement maritime ou inquiets au sujet d'un proche qui se trouve en mer, de contacter à partir d'un téléphone portable le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS), pour donner l'alerte.
Le 1616 constitue ainsi le meilleur moyen d'alerte complémentaire qui ne doit pas se substituer à la VHF pour les navigateurs qui se trouvent en mer. En effet, la veille permanente sur le canal radio VHF 16 facilite la localisation des navires en détresse et permet aux sauveteurs de communiquer avec les personnes qui réclament une assistance.

Secours en mer

appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS
du littoral 1616
numéro d'appel unique pour les mobiles.*
en mer VHF canal 16
Pour communiquer avec les sauveteurs.

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron
- avenue Jean Moulin
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- place Loutrel
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

Collecte des ordures ménagères

● **LUNDI**
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont. sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**
RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**
VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**
RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**
VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

Services Techniques
Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Goûters des anciens

Auront lieu à chaque fois à la salle des fêtes du Casino - Place Fanneau à partir de 15 heures : les mercredis 18 janvier, 1er et 15 février, 8 et 22 mars, 5 et 19 avril

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

la Lettre de VILLERS

janvier 2006

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Vœux du Maire et de la Municipalité
- p. 6 Conseil municipal du 9/12/2005
- p. 8 La mission locale de la Baie de Seine
- p. 9 La 2ème fleur
- p. 10 Trois grands chantiers
- p. 10 Police municipale
- p. 10 Colis de Noël
- p. 11 Les écoliers chantent pour les anciens
- p. 11 La maternelle fête Noël
- p. 12 Villers s'illumine pour Noël
- p. 13 Vœux de la Gendarmerie
- p. 13 Les vœux de la Paroisse
- p. 13 Michel Badolle
- p. 14 Cérémonies du souvenir
- p. 15 Le groupe scolaire et le monde du cheval
- p. 16 Le centre de secours
- p. 21 La fête du chocolat
- p. 22 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 23 Jardins et balcons fleuris
- p. 23 Le Téléthon
- p. 24 Journée du vélo
- p. 25 Halloween
- p. 36 Villers mer et montagne

Événement

- p. 17 La fête de la Coquille

Vie associative

- p. 26 Villers Accueil
- p. 27 Villers Animation et Loisir
- p. 28 Association paléontologique
- p. 29 APV
- p. 30 Anciens Combattants
- p. 30 Jumelage
- p. 30 Bibliothèque
- p. 30 Pétanque Club
- p. 31 AJV
- p. 32 CNV
- p. 32 Volley Ball
- p. 33 Tennis Club
- p. 33 Raid Nature Longitude 0

p. 34 État Civil



La Lettre de VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.45€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

*Directeur de la Publication : M. Gérard Vaucelin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques*



La médaille de la ville pour Magdeleine Duprez

A l'issue de la cérémonie de vœux, Gérard Vauclin a remis à Magdeleine Duprez, la médaille de la ville.

Le maire a souhaité récompenser l'écrivain qui a consacré sept ouvrages sur l'histoire de Villers et ses villas. «*Vous avez retracé avec beaucoup de talent l'histoire des 9 casinos de Villers : une aventure peu commune*» a souligné le maire.

Magdeleine est née à Villers-sur-Mer, un beau jour de novembre où son père, le Dr Lehérissey, exerce depuis plusieurs années. Les deux frères de Mado, Jacques et Robert, sont ravis de l'arrivée d'une petite fille à la maison. Plus tard, Monique viendra compléter la famille.

Après des études de droit à Caen, elle rencontre un jour à Paris, Gaston Duprez, c'est un coup de foudre réciproque et le mariage a lieu à Villers, le 6 juin 1943, en pleine occupation allemande.

Le couple habitera quelques années chez la mère de Gaston à la villa Saint Pierre, puis achètera le Plein Air dont la situation et l'architecture les emballent. Leur fille Martine leur apportera des années de bonheur.

Gaston décède brusquement le 31 décembre 1985 et c'est le drame pour toute la famille. Mado garde le «Plein Air» quelques temps mais tout est devenu trop grand, trop triste. Elle décide de le vendre et d'aller habiter Deauville.

Elle reprend alors l'écriture et commence à raconter l'histoire des villas de Villers, après celle des casinos. Merveilleuse occupation qui lui apporte des contacts avec les propriétaires si différents les uns des autres mais en même temps si semblables dans leur plaisir à raconter l'histoire de leur maison.

Gérard Vauclin a remis la médaille de la ville à Magdeleine Duprez.



VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ



Villersois, Villersaises, mes chers concitoyens,

Nous avons grand plaisir, le Conseil Municipal et moi-même, à vous retrouver dans cette salle panoramique pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Moment privilégié de retrouvailles et d'amitié, nous l'apprécions tous pour sa convivialité et la possibilité qui nous est offerte de partager quelques souvenirs, de faire connaissance ou plus simplement bavarder dans une ambiance détendue.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur les actions passées et à venir du Conseil Municipal, de vous faire partager nos espoirs et notre souhait de voir notre ville se développer harmonieusement, en privilégiant toujours la qualité de vie à Villers.

L'année 2005 aura été essentiellement marquée, même si les réalisations restent significatives ainsi que nous le verrons ci-après, par un important travail d'étude pour faire avancer des dossiers extrêmement complexes, engageant l'avenir de Villers.

Ainsi, l'instruction de la zone de protection du patrimoine architectural, urbanistique et paysagé (ZPPAUP) se poursuit. La zone d'intervention a été délimitée et le classement des différentes habitations mené à bien, après l'inventaire réalisé par un cabinet spécialisé en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

L'enquête publique devrait intervenir courant de l'été prochain, pour mise en application de cette ZPPAUP en fin 2006. Le plan reprenant cette zone et les différents classements est actuellement visible à l'Office de Tourisme*. Ce sera un document essentiel pour la préservation de notre patrimoine.

La future Maison du Méridien, qui sera réalisée à l'entrée du marais de Villers-Blonville, a bénéficié d'un contrat avec le Conseil Régional et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Un autre devrait suivre avec le Conseil Général. Les études se poursuivront tout au long de l'année pour une mise en appel d'offre, avant début de réalisation fin

**Voir également en page 35 de cette Lettre de Villers.*

2007 - début 2008. Nous aurons l'occasion de revenir sur le dossier de cet espace muséographique, très important pour le développement économique de Villers et la création d'emplois pérennes.

Les études relatives à la réhabilitation de notre église ont commencé. Un cabinet spécialisé est chargé de faire un état des lieux et des propositions d'interventions sur un programme pluri annuel. D'ores et déjà nous savons que l'ensemble des vitraux devra être rénové. Pour fixer l'importance de ce chantier, l'ensemble des 53 verrières, d'une très grande qualité, devrait nécessiter un investissement de l'ordre de 400 000 €, auxquels viendront s'ajouter les travaux relatifs au bâtiment lui-même. Par ailleurs, l'instruction pour le classement de notre église à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques est en cours.

Enfin, toujours au titre des études engagées, la révision du plan d'occupation du sol (POS) et son passage en plan d'urbanisme (PLU), commencée l'an passé, se poursuit. L'élaboration de ce document extrêmement complexe, aura pour finalité de rechercher un développement harmonieux de notre Commune et de la Communauté de Commune, dans le respect de l'environnement et toujours dans l'objectif d'une meilleure qualité de vie. Là également, l'enquête publique devrait intervenir l'été prochain.

Les études commencées sont importantes mais les réalisations de 2005 l'ont également été, même si l'on pouvait avoir une certaine impression de pause dans les travaux.

Je citerai la création du lotissement communal de la route de Beaumont, lequel devrait permettre à de nombreux Villersois de trouver un logement locatif de qualité et à un certain nombre d'entre eux d'accéder à la propriété.

L'ancien cimetière a fini d'être réhabilité. Travail de longue haleine, aux procédures administratives extrêmement difficiles et rigoureuses. Les tombes délaissées ont été pour la plupart reprises, les allées refaites, de nombreuses plantations réalisées et l'entrée parfaitement aménagée.

Le ravalement du Presbytère a été fait, avant la toiture dont la réfection devrait intervenir courant 2006.

Une magnifique promenade, par acquisition des parcelles de terrains, a été réalisée en bordure du ruisseau du Montcel. Elle permettra, dans un cadre superbe, de rejoindre le chemin du Moulin au cœur de notre campagne, depuis le plan d'eau. Elle sera ouverte au public au printemps prochain.

De nombreux travaux de voirie ont été effectués et je citerai pour mémoire, sans que cette liste soit limitative, les rues des Ravenelles, du Commerce, du Stade, les trottoirs des rues Forin et Boucicaut.

Des travaux importants d'assainissement, d'adduction d'eau et de remplacement des branchements en plomb ont été menés à bien, ainsi que chacun a pu s'en rendre compte tout au long de l'année. 2006 devrait, enfin, donner satisfaction aux abonnés des hauts de Villers quant à la régularité de la distribution et de la pression de l'eau.

Enfin le matériel de plage a été totalement remplacé, pour un meilleur entretien de celle-ci et un troisième poste de secours a été réalisé à la Rosière pour assurer au mieux la sécurité des baigneurs.

Je ne voudrais pas terminer sur cette année 2005 sans parler de cette 2ème Fleur obtenue au concours régional des villes fleuries. Cette distinction vient reconnaître l'excellence du travail fait par nos équipes, pour notre plus grand plaisir à tous. La fête de la Tulipe maintenant pérennisée est également l'expression de notre volonté de valoriser cette reconnaissance.

2006 s'annonce plus active en réalisations d'importances, fruit d'un long travail d'étude.

Les travaux relatifs à l'entrée Est de Villers et à la rénovation de l'éclairage public depuis Blonville jusqu'au Cercle Nautique vont commencer. Ils vous ont été présentés dans la dernière lettre de Villers et représentent un engagement financier d'importance pour la ville : plus de trois millions d'euros, majoritairement à charge de la commune, phasés sur trois exercices. Nous aurons l'occasion de revenir dessus.

L'appel d'offre pour la construction de la future Maison des Associations se termine fin janvier et dans la mesure où cet appel d'offre sera fructueux, les travaux devraient débuter courant deuxième trimestre. Vous disposerez en finale d'un équipement socio-culturel de toute première qualité, à la hauteur des attentes des Villersois, n'ayant rien à envier aux communes voisines.

L'important programme de voirie engagé sera poursuivi avec, entre autres, la réfection des rues Pasteur, de Verdun, bas Clémenceau et les trottoirs des rues des Gabions, des Goélands, du Stade et autres, parking et voies des résidences les Pluviers et des Gabions.

Enfin l'éclairage du terrain d'entraînement du stade André Salese sera complété et la réalisation de tennis couverts engagée, ainsi que nous en avons pris l'engagement.

1856 a vu la construction de la 1ère villa de la station qui fêtera cet événement tout au long de l'année.

Ce 150ème anniversaire connaîtra un sommet lors du week-end de l'Ascension, les 27 et 28 mai. De grandes festivités auront lieu ces jours-là avec l'arrivée d'un train du début des années 1900 devant le casino. Les élus seront habillés de costumes de cette époque et je souhaite que la population fasse de même pour que cette fête reste gravée dans les mémoires. Je serai attentif à ce que la vie de tous les jours de mes concitoyens soit la meilleure possible.

Mes remerciements vont au conseil municipal qui me seconde dans ma tâche, aux services techniques sur lesquels je peux compter, durant les dernières intempéries, plusieurs équipes étaient au travail dès 5h du matin pour faciliter vos déplacements dans les rues de la ville, au service administratif de la mairie, aux écoles, à la gendarmerie, aux pompiers, au curé, à l'Office de Tourisme, aux présidents des associations et aux bénévoles.

*A tous, avec mes meilleurs vœux
de bonheur, santé et prospérité
pour 2006.*
Jérôme Parolin

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2005

VENTE TERRAINS – ROUTE DE BEAUMONT

Dans le cadre de la réalisation de l'opération route de Beaumont, des terrains à bâtir ont été mis en vente.

Ces terrains comportent certaines contraintes, l'ensemble étant situé en zone « g » (terrain glissant) du POS.

De ce fait, il sera nécessaire de prévoir des fondations spéciales ou des micros pieux pour chaque lot, étant entendu que les sous-sols seront interdits.

Le prix de cession a été évalué par le service des domaines de la façon suivante : « compte tenu des cessions de lots à bâtir constatées en 2004 et 2005, les valeurs suivantes sont retenues : 60.000 € pour une surface de 1098 m² rue du Stade et 70.000 € pour une surface de 1061 m² route de Beaumont »

Compte tenu de la volonté de la Commune de favoriser l'implantation et le développement économique local de la cité, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs comme suit :

- 42 €/m² TTC pour les parcelles côté rue du Stade

- 51 €/m² TTC pour les parcelles côté route de Beaumont

Bien entendu, compte tenu de la sensibilité de la zone, une étude de sol est recommandée aux futurs acquéreurs, prescription qui sera inscrite dans l'acte d'achat.

- Le Conseil Municipal autorise la vente de ces terrains aux prix sus-indiqués.

VENTE DE TERRAINS - SCI LES BRUYERES

Dans le cadre de la gestion de la zone artisanale, un délaissé existe entre la rue des Grives et le chemin des Rangs.

Ce délaissé, d'une superficie de 157 m² cadastré section AI n°129 n'a plus vocation à être conservé dans le patrimoine communal et la SCI LES BRUYERES (Power Sound) s'est porté acquéreur de cette parcelle jouxtant ses locaux.

Le service des domaines a évalué ce bien à 7 € par m².

La Commune a cédé les autres parcelles lors de la dernière opération d'aménagement à 7 € par m². Compte tenu de l'existence d'un réseau sur ce délaissé, il a été convenu qu'une servitude de passage pour la vérification de ce réseau, tant par la Commune que par la structure gérante de cette délégation (à ce jour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie) soit inscrite dans l'acte d'achat.

ACQUISITION DE TERRAINS - CHEMIN PIETONNIER

Dans le cadre de la gestion des chemins piétonniers, il convient d'acquérir aux consorts PRADEAU une bande de terrain permettant l'emprise du chemin piétonnier.

Cette parcelle cadastrée AO n°129 d'une superficie de 1519 m² s'effectue moyennant la somme de 12 €/m² TTC et ce compte tenu de l'évaluation du service des domaines : «15 € le m² en terrain 1 NA, 26 € le m² en zone 2 UCc, 8 € le m² pour les terrains encombrés»

Une servitude de passage au bas du terrain des consorts PRADEAU permettant d'accéder sur le chemin avec un portail de 4 mètres sera inscrite dans l'acte d'achat.

ACQUISITION DE TERRAINS - CHEMIN PIETONNIER

Les Sociétés SCI VILLAS DU PRE - SNC VILLERS MONTCEL procèdent à la cession des terrains correspondants :

- à l'emprise du chemin piétonnier, AL n°168, AL n°169, AL n°100 ;

- à l'emprise d'un morceau de voirie, rue du Huit Mai, AL n°172, AL n°175 ;

- à l'emprise d'emplacements de containers et de voirie, AL n°82, AL n°98

L'acquisition de ces parcelles se réalise moyennant la somme de 5 201 € se répartissant comme suit :

- aux parcelles cadastrées section AL n°172 et 175 pour 5 200 €

- aux surplus des parcelles pour 1 €.

L'évaluation des domaines indique pour les parcelles 172 et 175 : «l'emprise dépend d'un terrain à bâtir encombré ; elle est estimée à 5.200 €»

ZPPAUP - PERIMETRE

Dans le cadre de la ZPPAUP, il convient que le Conseil Municipal approuve le périmètre de cette dernière avant de passer à la phase opérationnelle (enquête publique...).

Le périmètre est défini comme dans le plan page 35.

LOCATION PRECAIRE MINI GOLF

Dans le cadre de la gestion du mini golf et compte tenu que le bail arrive à échéance, fin Décembre 2005, il convient de procéder pour la saison 2006 à une location précaire sachant que la Municipalité aura à réfléchir et à décider sur l'orientation future de cette structure.

Pour l'année 2006, il est proposé de réaliser une location précaire du 1er Février 2006 au 31 Décembre 2006.

La convention précaire prévoirait un loyer de 7 019 € pour la période allant du 01.02.2006 au 31.12.2006.

BUDGET EPIC 2006

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2006, l'EPIC nous a transmis sa proposition de budget pour l'année à venir ainsi que l'arrêté des comptes de l'année 2004.

La participation de la Commune s'élèverait à 478.000 €, à laquelle viennent s'ajouter une participation exceptionnelle de 20.000 € pour la provision de congés payés que l'EPIC se doit de réaliser cette année ainsi qu'une participation spéciale de 150.000 € pour l'organisation des célébrations du 150ème anniversaire de la station, la taxe de séjour venant en sus.

AFFECTATION A L'EPIC

Lors de la séance du 26 Septembre 2003, le Conseil Municipal a autorisé le versement à l'EPIC de la Taxe de Séjour et d'une partie du produit des jeux.

Dans sa séance du 1er Octobre 2004, le Conseil Municipal a autorisé la limite globale de versement à 600.000 €.

Compte tenu du budget 2006, il est proposé de porter cette limite à 700.000 €.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS REGLES STATUTAIRES

Compte tenu des promotions internes, il convient de mettre à jour le tableau des emplois qui a été modifié dans ce sens

En outre, il est autorisé le recrutement d'emplois saisonniers pour : centre aéré, toilettes, école, maîtres nageurs-sauveteurs, suppléance services techniques.

DEMANDE DE SUBVENTION

La chorale de BLONVILLE/VILLERS nous a sollicités afin qu'une subvention puisse lui être attribuée compte tenu des nombreux déplacements qu'elle effectue.

A titre d'information, un concert était prévu le 17 Décembre en l'église de Villers sur Mer. La Commune de BLONVILLE lui a octroyé une subvention de 600 €, celle de VILLERS a voté une subvention du même montant

TAXE DE SEJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

Compte tenu des possibilités d'accueil, il convient de procéder au calcul des taxes forfaitaires ci-dessous, applicable à compter du 1er Janvier 2006

HOTEL LES FRAIS OMBRAGES : 998 €

HOTEL IBIS : 4378 €

GITE - Ferme des Champs Rabats : 307 €

CHAMBRE D'HOTES Rue Poincaré : 77 €

CHAMBRE D'HOTES Bd Pitre Chevalier : 153 €

CHAMBRE D'HOTES Avenue de la Brigade Piron : 153 €

CHAMBRE D'HOTES Boulevard Pitre Chevalier : 77 €

CHAMBRE D'HOTES Avenue de la Brigade Piron : 77 €

CHAMBRE D'HOTES - Rue du Lt d'Hérouville : 77 €

AVENANTS – OPAC ROUTE DE BEAUMONT

AVENANT N°1- ETDE :

Cet avenant est motivé pour les raisons suivantes :

- Alimentation et création d'un tarif jaune afin d'alimenter en basse tension la parcelle du futur collectif des 21 logements saisonniers,

- De façon à ne pas dénaturer l'aspect architectural du bâtiment, il est nécessaire de réaliser un mât de réception de télédistribution afin de modifier l'emplacement et la nature du support recevant le dispositif de la télédistribution initialement prévu sur le collectif des 21 logements saisonniers.

- Suite aux modifications altimétriques apportées à la voirie au droit des parcelles n°1 et n°2, suivant les préconisations du PER, il a été nécessaire de modifier l'emplacement de l'entrée de la parcelle n°1 et de prolonger les réseaux de basse tension, Télécom, télédistribution et AEP suite à cette modification.
 Montant du marché initial HT : 185 908,80 €
 Montant de l'avenant HT : 8 371,45 €
 Nouveau montant du marché HT : 194 280,25 €

AVENANT N°1 - Entreprise RAMETTE

Nature des travaux : Maçonnerie

Titulaire : RAMETTE & FILS

Montant du marché : 13.700,00 € HT

Objet de l'avenant n°1 : - Travaux en plus-value

● Réalisation d'un muret technique en limite de la future parcelle accueillant un collectif de 21 studios pour saisonniers

● Extension de trois murs techniques pour incorporation du coffret de télédistribution

Montant de l'avenant n°1 : 1.400,00 € HT

Soit une augmentation de 10.22 % par rapport au montant du marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable dans sa séance du 30 Novembre 2005.

OPAC QUITUS DE L'OPERATION HLM

Avenue des Gabions

Le dernier bilan de l'opération s'établit de la manière suivante :

A : DEPENSES DEFINITIVES :

Travaux de viabilité :

N° lot	Intitulé lots	Entreprise	Montant en € TTC
1	Terrassement Voirie	EUROVIA	133.041,77
	Nettoyage chantier	EUROVIA	546,99
2	Eau potable – Tranchées	C.I.S.E.	5.518,92
3	Eclairage public – Téléphone	E.T.D.E.	9.879,50
4	Espaces verts – Clôtures	BETON VIBRE	9.953,34
Sous total			158.940,52

Honoraires :

Intitulé lots	Entreprises	Montant en € TTC
Maîtrise d'œuvre VRD	Cabinet TECAM	16.079,98
Mission S.P.S.	VERITAS	1.761,09
Honoraires Mandataire	OPAC 14	3.048,98
Sous total		20.890,05

Frais de portage	OPAC 14	2.751,08
------------------	---------	----------

TOTAL GENERAL		182.581,65
----------------------	--	-------------------

B : RECETTES :

Vente du terrain à l'OPAC : 30.489,80 € TTC

Remboursement FC TVA : 23.037,80 € TTC

Subvention du Conseil Général : 32.014,29 € TTC

Emprunt + Fonds propres : 97.039,76 € TTC

 182.581,65 € TTC

ASSURANCE URBANISME

Dans le cadre du transfert de compétences en matière d'urbanisme, le Conseil Général a décidé en 1984 puis en 2000 d'aider les communes, en souscrivant un contrat global d'assurances au nom de celles d'entre elles qui accepteraient d'y adhérer. Grâce à ce contrat, les communes, dont le plan d'occupation des sols est approuvé, sont couvertes pour la catégorie du contentieux général non lié à indemnisation, appelé « Recours-Défense » qui ne fait pas partie des risques pris en charge au titre de la responsabilité civile pour lesquelles chaque commune souscrit une assurance. Le Conseil Général proroge cette assurance pour l'année 2006.

ECRITURES BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les écritures budgétaires suivantes :

1°) Affectation d'emprunt à l'opération OPAC :

Op non affectée, cpte 1641 : Emprunt non affecté : - 793.000 €

Op 304 : Réalisation de logements, route de Beaumont, cpte 16 : + 793.000 €

2°) Reversement à l'EPIC de la taxe de Séjour et ventilation de charges générales

Cpte 7397 : reversement conventionnel de fiscalité + 8.000 €

Cpte 6713 : secours et dots : - 3.000 €

Cpte 668 : autres charges financières : - 5.000 €

Cpte 6411 : personnels titulaires : + 5.000 €

Cpte 6554 : contribution aux organismes de regroupement : - 5.000 €

SUBDELEGATION DE SERVICE PUBLIC EXPLOITATION DE LA PLAGE

Dans le cadre de la subdélégation de service public d'exploitation de la plage, une longue procédure a été menée.

La Commission a examiné la seule candidature à savoir celle de Monsieur LAFFERS.

On rappellera que les principales conditions financières sont les suivantes :

● 20 % du chiffre d'affaire,

● + 3100 € au titre de la participation à l'entretien et au nivellement de la Plage

● + 31 € x 153 cabines = 4743 € au titre de la redevance pour occupation du domaine par les cabines de plage

● + 8 € x 153 cabines = 1224 € au titre de la participation au service de surveillance nocturne de la plage lorsque celle-ci est mise en place par la Commune

Toutes ces redevances peuvent être révisées annuellement par la Commune (date anniversaire de la signature du contrat) ; durée de la sous-concession : 3 ans à compter du 01/05/06.

BAIL ETABLISSEMENT DES BAINS (exploitant Mr LAFFERS)

Le bail de l'Etablissement des Bains, Digue Mermoz arrivant à échéance (Fin Décembre 2005), il convient de le renouveler pour 3 ans, durée de la concession de la plage à laquelle il est lié.

Compte tenu des valeurs de l'indice du coût de la construction, le nouveau loyer est de :

$$2.650 \text{ €} \times \frac{1276 \text{ } 2^{\text{ème}} \text{ trimestre } 2005}{1163 \text{ } 2^{\text{ème}} \text{ trimestre } 2002} = 2.907 \text{ € par an à compter du } 01.04.2006$$

Les autres clauses du contrat demeurent inchangées, notamment les produits admis à la vente, (lié uniquement à l'exploitation de la plage) les conditions générales d'exploitation, les horaires et les dates d'exploitation.

EXONERATION DE TLE - Route de Beaumont

Dans le cadre de la réalisation des logements sociaux, entre autre route de Beaumont et du programme s'y afferant réalisé par l'OPAC DU CALVADOS, il convient de solliciter les services de l'Etat afin d'obtenir une exonération de TLE et ce comme de coutume sur ce type d'opération, et plus largement lors de la réalisation de logements sociaux.

GARANTIES DES EMPRUNTS P.L.U.S.

POUR L'OPAC DU CALVADOS

CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS, ROUTE DE BEAUMONT

Dans le cadre des garanties d'emprunt accordées pour la Commune de VILLERS-SUR-MER à l'OPAC pour la réalisation de 21 logements collectifs, la Commune se doit d'apporter, comme de coutume, sa garantie pour l'emprunt effectué.

Et dans ce cadre et des articles L 2252.1 et L2252.2 du Code Général des collectivités territoriales et l'article 2021 du Code Civil,

La Commune de VILLERS-SUR-MER accordera sa garantie pour le remboursement d'un emprunt avec préfinancement d'un montant de 96.000,00 € (pour le remboursement de la somme de 96.000,00 €, représentant 100 % d'un emprunt avec préfinancement d'un montant de 96.000,00 €) que l'OPAC DU CALVADOS se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce prêt est destiné à financer la construction de 21 logements saisonniers à VILLERS-SUR-MER.

Les caractéristiques du prêt PLUS Foncier consenti par la Caisse de dépôts et consignations sont les suivantes :

Durée du préfinancement : 24 mois

Echéances : Annuelles

Durée de la période d'amortissement : 50 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : 3 %

Taux annuel de progressivité : 0 %

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

RAVALEMENTS DE FAÇADES

Plusieurs demandes ont été présentées

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

246.84 € pour l'immeuble situé 4 Bd de l'Avenir

610 € pour l'immeuble situé 5 rue de Strasbourg

409 € pour l'immeuble situé 18 rue Auguste Forin

AVENIR DE LA GARE DE VILLERS SUR MER

- Mme GENAIN : pour le rachat de la gare, avec un aménagement

- Monsieur le Maire et les autres conseillers municipaux : ne pas acheter la gare à la SNCF et organiser un aménagement avec le petit bâtiment.

La Mission Locale de la Baie de Seine, un tremplin pour la vie active des 16-25 ans

«L'avenir des jeunes est au coeur des préoccupations des communautés de communes du Pays d'Auge Nord et de l'ensemble des élus qui dirigent la Mission Locale de la Baie de Seine».

Mise en place par la volonté conjointe des communes et de l'Etat, pour une intervention globale au service des jeunes, la Mission Locale de la Baie de Seine est une association créée le 8 octobre 1982 à Honfleur par les élus locaux.

Elle est soutenue par la totalité des Communautés de Communes de son Territoire de compétence ce qui représente 76 communes :

- Communauté de Communes du Pays de Honfleur
- Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
- Blangy / Pont-l'Évêque Intercom
- Communauté de Communes de Cambremer

La Mission Locale de la Baie de Seine est constituée d'une équipe de professionnels qui repère sur leur territoire les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur insertion ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre (les dispositifs de formation, prestations sociales, partenaires économiques).

La Mission Locale a développé un partenariat étroit avec les acteurs de l'intervention économique, sociale

et institutionnelle (les entreprises, les organismes de formation, le réseau d'information jeunesse, les services sociaux, la protection judiciaire, les établissements scolaires, les associations intermédiaires, les CIO, l'ANPE...).

PERMANENCES :

Siège Honfleur : 02.31.89.55.24
Antenne Trouville : 02.31.14.41.52

Permanences délocalisées : Villers-sur-Mer, Deauville, Pont L'Évêque, Cambremer, Touques.

Permanences mobiles : Blonville-sur-Mer, Gonzeville-sur-Honfleur, Saint André d'Hébertôt, Breuil-en-Auge, Bonnebosq, Beaumont en Auge.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mission Locale de la Baie de Seine au 02.31.89.55.24 pour prendre rendez-vous ou consulter notre site www.mlbs.fr.



Gérard Vaucelin et Xavier Nabat, directeur de la Mission Locale.

La Station dotée d'une 2ème fleur

«Il nous a fallu 15 ans pour décrocher la 1ère fleur, mais seulement deux années pour obtenir la 2ème». Ce propos de Gérard Vauclin marque sa satisfaction de voir la ville dont il est le maire d'être récompensée pour les efforts à rendre la station, d'année en année, la plus agréable possible et de mieux en mieux entretenue.

C'est donc un maire heureux qui a accueilli l'ensemble des employés communaux dans les locaux des services techniques pour les féliciter pour la tâche accomplie. «Ce résultat vient récompenser l'ensemble des services techniques qui ont participé au fleurissement et à l'entretien de la ville. C'est toute la commune qui est honorée. On ne va pas relâcher ces efforts car il faut maintenir ces 2 fleurs et si possible en obtenir une 3ème».



Gérard Vauclin a félicité les Services Techniques.

Les services techniques

Ce sont trois équipes d'employés communaux qui participent, chaque jour de l'année, à la propreté et à l'embellissement de la station : espaces verts, environnement et entretien.

Frédéric DELAUNAY, le chef d'équipe des espaces verts, dirige 11 personnes. Deux moments importants rythment les saisons quand vient le moment des plantations, en mai-juin pour les fleurs d'été et octobre - novembre pour les fleurs bisannuelles, les bulbes et chrysanthèmes.

35 000 plants sont installés sur les massifs pour la période estivale ainsi que 20 000 plantes bisannuelles et 10 000 bulbes qui vont fleurir au printemps. Les dinosaures qui font la joie des touristes nécessitent à eux seuls 7 000 plants et 6 tonnes de terreau. La mise en place du terreau et des plantes demande une semaine de travail pour que les deux monstres soient parés de leur pelage de verdure de la mi-juin jusqu'à la fête de la coquille.

François GAILLON avec son équipe environnement gère

8 employés qui sont chargés de l'entretien du marais et des animaux, ânes et bœufs écossais, des chemins communaux et du Parc San Carlo.

Autre charge de travail très importante, celle de l'entretien de la ville sous la responsabilité d'Alain BAUDRY. 12 agents assurent le balayage du centre ville et des quartiers, l'entretien de la plage et le ramassage des ordures ménagères.

Hors saison, les voies piétonnes sont balayées manuellement deux fois par semaine et chaque quartier bénéficie du passage de la balayeuse tractée une fois par semaine.

L'entretien de la plage est assuré trois fois par semaine et les ordures ménagères sont ramassées tous les jours alors que

les encombrants sont collectés le 1^{er} lundi de chaque mois et les déchets verts, les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois.

En saison, la masse de travail augmente sérieusement. Le balayage manuel est assuré chaque jour, par une équipe de 2 agents, le matin et l'après-midi, dans le centre ville.

La balayeuse tractée passe tous les jours et le ramassage des ordures ménagères s'effectue quotidiennement ainsi que la collecte des corbeilles de plage.



Frédéric Delaunay responsable des espaces verts.

Trois grands chantiers pour l'année à venir

Lotissement communal

La commune a entrepris avec la collaboration de l'OPAC du Calvados la réalisation de 33 logements destinés à la location par l'organisme HLM, d'un immeuble de 21 logements pour héberger le personnel saisonnier et de 13 parcelles de terrain permettant d'accéder à la propriété.

La phase initiale des travaux a été engagée depuis quelques mois. La viabilisation de la zone située entre la route de Beaumont et la rue du Stade est quasiment achevée. Les parcelles ont été attribuées à des couples Villersois, ce qui était l'objectif de la commune, à savoir maintenir sur notre territoire une frange de la population qui, sans ce programme, serait partie se loger dans des communes voisines. En ce qui concerne l'immeuble des saisonniers, il devrait être achevé pour la saison 2007.

Espace culturel et d'animation

L'appel d'offres des travaux a été lancé et les résultats seront connus fin janvier. Dès lors la phase opérationnelle des travaux pourra être exécutée avec la démolition de l'immeuble existant. L'édification du nouvel immeuble pourra alors démarrer dans la foulée. La construction s'étalera sur les années 2006 - 2007.

Aménagement de l'entrée Est

De vastes travaux d'aménagement de l'entrée Est de la ville vont débiter dès les premiers mois de 2006 pour s'étaler sur plusieurs années.

La première phase qui concerne 2006 se rapporte à la zone comprise de la limite avec Blonville jusqu'au carrefour de l'avenue de la République avec la rue Sicard.

Les travaux consistent, dans un premier temps, à enterrer les réseaux aériens, EDF et téléphone, et à procéder au renouvellement des conduites eau, assainissement et gaz.

Ensuite, il sera procédé au remplacement des candélabres de l'éclairage public tant sur la digue est qu'en bordure de la route départementale ; Cette opération va améliorer l'éclairage de la zone concernée ainsi que son esthétique. Le début des travaux est prévu à la fin de janvier pour un achèvement fin mai.



Philippe BLAVETTE, Claude MORIN, Gérard Vaucelin et Isabelle MARIE.

Police municipale

Dans l'optique de renforcer le pouvoir de la police de la municipalité et afin de préparer la transition du départ du policier en chef, le Brigadier Chef MORIN, la commune vient de recruter un agent de police, Isabelle Marie, et un agent de surveillance de la voie publique, Philippe Blavette. Cette augmentation des effectifs permettra d'améliorer la sécurité des personnes et des biens par une surveillance accrue.

Isabelle MARIE

Née le 2 mai 1977 à Evian-les Bains. Vient de la Mairie de Vernou-la-Celle-sur-Seine (77) occupant le poste de Gardien de Police Municipale depuis le 1^{er} mars 2003. Habituee de la région puisqu'elle a fait toutes ses études à Caen. Mariée

Philippe BLAVETTE

Né le 18 mars 1974 à Lisieux (14). Il occupe le poste de ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) depuis le 1^{er} octobre 2005 après avoir fait la saison d'été. A été facteur de 2000 à 2005 à la poste de Deauville.

Claude MORIN

Chef de poste Brigadier Chef, entré en Police municipale à la mairie de Villers-sur-mer le 1^{er} juillet 1992 après une carrière de 17 ans en Gendarmerie.

360 colis de Noël distribués aux anciens



Le Centre Communal d'Action Sociale a procédé, avant les fêtes de Noël, à la distribution de 360 colis aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus. Ces cadeaux, composés de produits gastronomiques pour confectionner un repas, permettent d'apporter un peu de chaleur humaine à tous ceux qui se retrouvent un peu seuls.

Une attention particulière est apportée aux résidents de la Vé Maine. Gérard Vaucelin, maire, Patricia Forin, adjointe aux affaires sociales, Monique Bécél, conseillère qui s'occupe de la gestion de la Vé Maine et d'autres élus ont procédé à la distribution des colis autour du verre de l'amitié. Le maire a souhaité à chacun un Noël le plus agréable possible ainsi qu'à la doyenne Augustine Orléach, 98 ans. «*Nous sommes toujours attentifs à vos besoins, ajoute-t'il. J'ai appris que vous souhaitiez avoir dans vos appartements un double vitrage pour améliorer votre confort. Je vous promets de transmettre votre demande à l'OPAC.*».

Les élus ont remis aux résidents de la Vé Maine et à sa doyenne, Augustine Orléach, 98 ans, un colis de Noël.

Les écoliers chantent pour les Anciens



Vendredi matin, les 210 écoliers du groupe scolaire Victor Duprez, s'étaient coiffés pour la plupart d'un bonnet de Père Noël pour donner un concert de chants aux anciens de la Vé Maine et à leurs parents devant la mairie. «Cette manifestation encourage les enfants à tisser des liens entre les diverses générations. Elle est très appréciée de la population car elle découvre ce qui est fait au sein de l'école» dit Marie-Claude Letorel, la directrice de l'établissement. L'après-midi, la commune a récompensé tout ce petit monde, heureux de découvrir un spectacle de dessins animés et un cadeau pour chacun d'eux.

Les écoliers ont chanté devant la Vé Maine pour ses résidents.

La maternelle fête Noël

Avant de prendre quelques jours de vacances, les 130 écoliers de l'école maternelle ont eu l'agréable surprise d'accueillir le Père Noël qui a fait une halte en compagnie de Régis Suez, un artiste Villersois plein de talent qui avait mis une chaude ambiance dans la salle de motricité de l'école, annonçant un programme alléchant.

Après avoir dégusté quelques friandises et interprété plusieurs chansons, les enfants ont vu arriver le Père Noël avec une hotte remplie de cadeaux. Un bonhomme très généreux grâce au concours de la commune a remis à chacun des bambins un magnifique jouet.

Les bambins de la maternelle ont chanté pour accueillir le Père Noël, accompagnés de Régis Suez, un artiste Villersois.



Villers s'illumine pour Noël

Dès le début du mois de décembre, les rues du centre ville, la digue et la place de Villers 2000 se sont parées de leurs plus beaux atours. 181 sapins verts couverts de nœuds rouges ou floqués de neige habillent les trottoirs alors que les traversées et les suspensions accrochées aux candélabres illuminent les sombres soirées d'hiver.

Sur la place Jeanne d'Arc, au pied d'un sapin de 8m illuminé, le Père Noël sur son traîneau tiré par un renne attire le regard des enfants tout heureux de penser aux cadeaux qui les attendent dans quelques jours. Devant l'office de tourisme, l'église, à Villers 2000 et à l'école, d'autres figurines rendent le décor quotidien beaucoup plus attrayant.

«Les employés municipaux se sont beaucoup investis pour rendre la ville encore plus séduisante», déclare Patricia Forin, l'adjointe responsable des illuminations. Christelle Gaudray a créé les décors, Serge Couillard a réalisé le Père Noël et son chariot tandis que Michel Patry et son équipe ont procédé à l'installation de toutes les décorations. «Elles représentent un effort important d'investissement de la ville pour un montant de 50 000 €» ajoute le maire, Gérard Vauclin. «On pourrait faire mieux, mais cette somme correspond aux possibilités du budget communal».

La mairie illuminée

Le Père Noël s'est installé sur la place Jeanne d'Arc



Vœux

de l'Adjudant Chef GARDIN Commandant de la Communauté de Brigades de Villers-sur-mer

Je viens en mon nom propre ainsi qu'en celui de mes camarades gradés, gendarmes, gendarmes adjoints, vous souhaiter de très bonnes fêtes.

Comme par le passé, nous sommes restés à votre disposition 24 heures sur 24 afin que vous puissiez dans l'allégresse des retrouvailles familiales vivre ces moments en toute quiétude.

Je vous rassure tout de suite, vous êtes dans une zone géographique où la délinquance est maîtrisée. Toutefois, avec vous tous, nous pouvons faire mieux encore.

Pour cela quelques attitudes sont à adopter, dès maintenant :

Signalez votre départ de votre domicile à la brigade de Gendarmerie. Cela nous facilitera l'organisation des patrouilles de surveillance. Elles seront donc plus efficaces.

Signalez tout comportement que vous jugez inhabituel. Certes quelques cambriolages recensés sont le fait d'opportunistes mais, beaucoup ont été préparés à l'avance par un repérage des lieux voire de vos habitudes.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur trop explicite... indiquant votre absence.

Avertissez vos voisins, vos amis de votre départ en leur



L'Adjudant Chef GARDIN

confiant vos clés pour leur permettre de relever votre courrier dans votre boîte aux lettres.

Stationnez votre véhicule dans des lieux éclairés en enlevant tout ce qui peut être objet de convoitises.

Commerçants, ne gardez pas votre recette journalière à votre domicile. Transférer la régulièrement à votre banque.

Mais nous pouvons obtenir encore de meilleurs résultats en s'impliquant chaque jour de manière plus forte encore dans la lutte contre la délinquance.

Permettez moi alors, de compter dès à présent, sur vous tous.

Les vœux de la Paroisse

Merci à «la Lettre de Villers» qui m'offre l'hospitalité et me permet ainsi de vous exprimer mes vœux très fraternels que vous soyez ou non paroissiens ! Voici déjà sept ans que je suis parmi vous : vous m'avez donné beaucoup de bonheur ! J'apprécie le charme de Villers mais que serait la plus jolie ville sans ses habitants. La qualité de la vie c'est avant tout la qualité de nos relations humaines : c'est pas si mal à Villers ! Bien sûr nous pouvons toujours faire mieux, aussi je nous souhaite à tous de former une communauté encore plus unie en accueillant nos différences, qui sont autant de richesses !

René Debailleul



Michel BADOLLE promu officier de l'ordre national du Mérite

Résident secondaire villersois depuis de nombreuses années, Michel BADOLLE s'est impliqué dans la vie locale en étant élu, en 1989, conseiller municipal, puis réélu en 1995. Il a également été président de l'association des propriétaires villersois durant 10 ans.

Dans son département, le Val de Marne, Michel Badolle a présidé, jusqu'au 31 décembre dernier, l'instance départementale de la Prévention Routière, fonction qu'il avait occupée depuis avril 1982. C'est à ce titre qu'il a été promu au grade d'officier de l'ordre national du Mérite, le 14 novembre 2005, par le ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, avec parution au Journal Officiel du 15 novembre 2005.

Le maire de Villers, Gérard Vauclin, et la Lettre de Villers lui adressent, suite à cette distinction, leurs plus sincères félicitations.

COMMÉMORATIONS

1^{ER} NOVEMBRE

11 NOVEMBRE

5 DÉCEMBRE



Les élèves du groupe scolaire découvrent le monde du cheval

Les scolaires du primaire sont allés à la découverte du monde du cheval, à l'invitation de France Galop, le jeudi 8 décembre.

Il y avait beaucoup d'ambiance à l'hippodrome de Deauville La Touques qui accueillait plus de 600 enfants de la région. Parmi eux, 200 Villersois accompagnés de leurs enseignants et de parents.

Les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'un hippodrome. Quel enthousiasme à l'arrivée des courses ! Une promenade en poney, puis un passage dans le hall du pesage pour assister aux opérations de contrôle du poids des jockeys et une séance de dédicace où chacun s'est vu offrir une carte signée d'un jockey vedette a permis d'apprécier cette visite. Après un excellent goûter, chacun est passé chez le photographe pour avoir un souvenir de cette journée.

L'après-midi s'est achevé sur une agréable surprise. A leur arrivée, chaque enfant avait reçu un billet de tombola, le tirage au sort a attribué à l'un des élèves de Marie-Claude LETOREL, la directrice de l'établissement, un magnifique ordinateur pour sa classe.

Le sourire des écoliers était bien beau à voir.



Le centre de secours est redevenu autonome

Nommé le 15 octobre dernier responsable du centre de secours en remplacement du lieutenant Didier Reboursière, l'adjudant Stéphane Tribhou a trouvé une caserne qui se restructure et de jeunes pompiers volontaires pleins de détermination pour rendre service à leurs semblables. En effet, le 1er janvier, le centre est redevenu autonome, il dépendait jusqu'alors de Touques. «*Nous aurons notre propre système d'appel et notre gestion financière qui nous permettra d'assurer la formation du personnel, l'entretien du local et des véhicules. Ce qui va engendrer beaucoup de présence*», annonce Stéphane Tribhou. L'effectif actuel de la caserne se compose de 15 sapeurs pompiers dont 4 femmes. «*En janvier, deux nouvelles recrues sont annoncées, mais, auparavant, elles devront passer les tests médicaux*».

Centre de premier secours, Villers dispose d'un fourgon pompe tonne léger auquel est adjoint une moto pompe, d'une ambulance, d'un véhicule tout usage et d'un véhicule léger pour le chef du centre. «*Nous intervenons sur les communes de Villers-sur-Mer, Blonville, Saint-Vaast-en-Auge et Auberville, en partie seulement. En 2004, le centre est sorti 558 fois, nous en sommes actuellement à 501 interventions*», ajoute l'adjudant. Stéphane Tribhou est arrivé à Villers sur sa demande, car il habite à Blonville et travaille à Deauville pour le compte de l'association d'aide aux personnes âgées. «*En 1988, je suis devenu pompier volontaire à Trouville, puis à Touques tout naturellement*». Sa nouvelle fonction ne lui laisse que peu de repos car il a la volonté d'apporter un plus à la caserne. «*Depuis mon arrivée, nous avons monté un vestiaire pour les filles et aménagé le logement inoccupé du 1er étage en bureaux grâce au concours financier du Sdis et de la commune de Villers. En 2006, je souhaite réaliser dans une pièce une salle de sport et pouvoir accueillir davantage de pompiers volontaires*».

La coopération avec Touques reste un objectif pour Stéphane qui assure, de temps en temps, avec le concours de ses hommes une garde de nuit à Touques. «*En juillet et en août, Villers conservera une garde à temps complet durant la journée*».



Les pompiers à l'entraînement.

10^e Fête de la coquille

La Coquille Saint-Jacques de plus en plus attractive



*Philippe Augier, maire de Deauville,
Yves Boisseau, député,
Gérard Vauclin, maire de Villers
et Nicole Ameline, ambassadrice ont inauguré
la 10^e fête de la Coquille.*

La 10^{ème} édition de la fête de la Coquille a attiré, une nouvelle fois, la foule dans les rues de la station qui étaient bondées. Les festivités ont été marquées par une magnifique journée ensoleillée qui place la Coquille parmi les grandes manifestations d'arrière-saison de la Côte-Fleurie.

Côté prix, la coquille est restée à un prix sage, à environ 5 € le kilo. Les acheteurs se sont précipités sur les étals et les 8 tonnes de mollusques se sont envolées, si bien qu'aux alentours de midi, il n'y en avait plus de disponibles.

Heureusement, la fête ne se résume pas à la vente de Saint-Jacques, comme en témoignent les dizaines de stands dressés le long des trottoirs du centre-ville. C'est l'occasion de découvrir toute une gamme de produits gastronomiques et ceux provenant particulièrement de Bretagne tout heureuse de faire découvrir son terroir.

Les gourmands pouvaient déguster diverses recettes de coquilles présentées par la confrérie de la Coquille Saint-Jacques et les Toques Normandes. Un plaisir pour les papilles autant que pour les pupilles. La Coquille, c'est aussi les animations. A l'honneur, le Bagad de Lann Bihoué et plusieurs groupes traditionnels pour offrir tous les aspects de la culture bretonne. Le tout guidé par la voix énergique de Jean-Pierre Descombes fidèle à la manifestation depuis quatre ans.



FÊTE DE LA COQUILLE EN IMAGES...







Le chocolat fait recette

La salle des fêtes a abrité, le dimanche 18 décembre, le marché de Noël associé à la fête du chocolat. Pas de risque de craindre le froid, ainsi les visiteurs ont répondu nombreux à l'appel de l'office de tourisme durant toute la journée.

Accueillis par le Père Noël qui distribuait des friandises, ils ont pu découvrir une vingtaine de stands garnis d'objets artisanaux et des produits gastronomiques parfois très originaux comme des plats et des pâtés fabriqués selon des recettes médiévales. Saveurs et Traditions accompagnait la vente de ses produits par une dégustation d'hypocras et de saugée. *«L'hypocras se servait dans les grands festins, on la regardait alors comme une merveille d'avoir réuni la force du vin à la douceur du miel et aux parfums des épices. Il est préparé selon une recette de François Rabelais, raconte le vendeur. La saugée est élaborée d'après une recette originale du XIV^e siècle. Elle servait pour stimuler l'appétit»*. Sans épice, très légèrement miellée, une note de citron et de cardamome relève le parfum délicat de la sauge réputée pour ses vertus bienfaitantes.

Les gourmets pouvaient encore déguster les préparations à base de chocolat de Joël Meslin qui ont fait plaisir à plus de 600 personnes. Un peu plus loin, les chocolatiers de La Rose des Sables et de la Joséphine montraient la façon de préparer diverses spécialités. Leurs conseils ont été très suivis.

La fête s'est poursuivie jusqu'au jeudi 22, par la préparation d'un moelleux au chocolat au Domaine de Villers et chez les pâtisseries pour montrer comment on décore un tableau en chocolat.

Concours de gâteaux au chocolat.



Les conseils de Patrick Jamet sont très suivis par les visiteurs.

Joël Meslin fait apprécier ses recettes.



Après avoir dégusté les friandises du Père Noël, les enfants pouvaient effectuer une promenade en poney.



LES PROJETS 2006 DE L'OFFICE

Programme de promotion 2006

Le programme de promotion 2006 s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2006-2008 de l'Office de Tourisme. Il s'inscrit également en cohérence avec les stratégies marketing des instances départementales et régionales qui font la part belle à la gestion de la relation client et aux nouvelles technologies, au détriment des actions plus traditionnelles telles que les salons.

Quatre axes de travail figurent au programme de cette année :

L'édition de supports papier

- Guide hébergement : 24 pages - 10000 exemplaires - sortie en janvier 2006 ;
- Guide touristique : 136 pages - 12000 exemplaires - sortie mars 2006 ;
- Plan de la station : 15000 exemplaires 42x42 cm - sortie en juin 2006.

Le site Internet

- Mise en place de mini-sites à destination des entreprises locales ;
- Mise en cohérence des rubriques avec la nouvelle formule du guide de Villers ;
- Poursuite des efforts de référencement déjà engagés

Les actions de promotion

- Arrêt des salons touristiques dont l'impact est fortement diminué par le développement spectaculaire d'Internet ;
- Poursuite du partenariat avec le CDT du Calvados au travers d'une action media vers le nord de la France.

Les actions de fidélisation

Conformément au plan d'action déjà cité, l'essentiel de la stratégie marketing sera axé dès 2006 sur la gestion de la relation client avec notamment :

- la mise en place de pots de bienvenue hebdomadaires à l'Office de Tourisme entre avril et octobre à destination des clientèles en hébergement marchand (hôtels et locations saisonnières) ;
- la mise en place du « Villers pass'tourisme ».

Projet pass

En 2006, l'Office de Tourisme et d'Animation va proposer un nouveau produit, le « Villers pass'tourisme ».

L'idée est de réaliser une opération vitrine qui renforce l'image d'une station accueillante, dynamique, et fait connaître ses atouts en termes d'offre touristique et commerciale.

Pour cela, il est nécessaire de proposer un produit économiquement intéressant qui offre un vrai avantage à notre clientèle et incite à la consommation, notamment hors saison.

Le Villers pass'tourisme consistera en un petit livret en vente 10 € à l'Office de Tourisme et donnant droit à 3 gratuités et 3 bons de réduction utilisables chez les partenaires de l'opération

Les objectifs affichés sont d'inciter les habitués de Villers à (re)-découvrir les prestations touristiques de leur station et à devenir les ambassadeurs de notre ville, de fidéliser les familles en séjour touristique, et enfin d'inciter la clientèle excursionniste à prolonger son passage dans la station.

Le lancement de l'opération est prévu à Pâques.

Mini-sites Internet

Dans le cadre du partenariat avec le monde économique local et du développement des nouvelles technologies, l'Office de Tourisme propose aux entreprises de Villers la création de mini-sites Internet, en complément des partenariats déjà en place (guide de Villers, guide hébergement), selon les conditions suivantes :

- sites légers (pas plus de 1 méga octets) de 2 pages maximum permettant d'optimiser l'espace disponible chez l'hébergeur sans alourdir le fonctionnement du site ;
- adresse simple d'utilisation pour l'entreprise et qui valorise en même temps le partenariat local : villers-sur-mer / nom de l'entreprise ;
- tarif attractif : 100 € HT la page, insertion réservée aux annonceurs du guide de Villers ou du guide hébergement - restauration.

Les premiers mini-sites seront en place à la fin du premier trimestre 2006.

Démarche qualité

Le plan d'actions 2006-2008 de l'Office prévoit de faire de la structure une référence dans la gestion de la relation client. La démarche qualité constitue un pilier essentiel de cette stratégie. L'Office s'y est engagé dès sa création en janvier 2004 avec notamment :

- la nomination d'un responsable qualité en la personne de Nadine BOUVOT, responsable de l'accueil et de l'information touristique ;
- la labellisation Office de Tourisme 3 étoiles qui a permis la mise en place de nouveaux outils (éditions trilingues, affichage extérieur des disponibilités) ;
- l'informatisation de l'accueil et l'installation du Système d'information touristique normand (SITN).

Afin de pérenniser cette démarche, il apparaît nécessaire de l'inscrire dans la perspective du nouveau label national Qualité Tourisme mis en place par le Ministère du Tourisme, qui offrira à la fois un cadre professionnel et une reconnaissance officielle. Les travaux préparatoires à la labellisation seront menés dès 2006.

Stations soeurs

L'observatoire régional du Tourisme de Bretagne mène depuis 2004 une démarche expérimentale d'observation touristique fondée sur le principe du bench-marking : chaque Office de Tourisme du littoral breton s'est vu définir un correspondant sur le littoral français. Deux Offices de Tourisme ont été retenus sur la Côte Fleurie : Honfleur, qui travaillera avec Cancale et Villers-sur-Mer avec Pléneuf Val André.

Dans un premier temps, l'observation portera plus particulièrement sur la question des prix : un relevé a été effectué pendant la saison 2005 sur toutes les stations et permettra à chacune d'entre elles de se positionner.

Les lauréats du concours des jardins et balcons fleuris récompensés

Villers-sur-Mer a accueilli la société d'horticulture de la Côte Fleurie et son président, Claude Weinreich, à l'occasion de la remise des récompenses aux vainqueurs du concours des balcons et jardins fleuris, en présence de Patricia Forin, adjointe au maire.

Chaque année, une centaine de personnes parmi les habitants des communes de Cœur Côte Fleurie participent au fleurissement de leurs communes. «*Le jury a fait son choix au cours du mois de juillet et en a retenu 63*», explique Claude Weinreich.

«*Il est essentiel que les fleurs soient visibles de la rue et que leur état sanitaire soit bon*». D'année en année, il apparaît que le nombre de participants se rétrécit. Claude Weinreich regrette cet état de fait. «*Si les particuliers fleurissent de moins en moins, par contre, heureusement, nos villes fleurissent de plus en plus*». La société est néanmoins très active. «*Après notre assemblée générale annuelle qui se tient en février, nous organisons un voyage pour nos adhérents, une exposition et la Saint-Fiacre qui connaît toujours un énorme succès. Nous allons également dans les écoles pour prêter notre concours au fleurissement des établissements*».

Résultats:

Deauville: 1. Jean Claude pour les jardins et Francine Bordelet pour les balcons

Touques: 1. Bernard Hérault pour les jardins et Jacques Falaise pour les balcons

Trouville: 1. Jacques Capron pour les jardins et André Duhomme pour les balcons

Villerville: 1. M. Le Gagneur pour les jardins et Michèle Muller pour les balcons

Villers-sur-Mer: 1. Madeleine Beucher pour les jardins et Denise Joubert pour les balcons

Vauville: 1. Pierre Follier pour les jardins

Blonville-sur-Mer: M. Casamayor pour les jardins

Bénéville-sur-Mer: M. Baudon pour les jardins

Les lauréats 2005 des jardins et balcons fleuris de Cœur Côte Fleurie.



Téléthon

3 500 € collectés par Villers Accueil.

Depuis 2 ans, Villers Accueil a repris le flambeau pour organiser le Téléthon. «*Dans la guerre lancée contre la maladie, la victoire peut nous sourire grâce au dévouement de tous. Ce n'est pas le moment d'arrêter*», s'écrie André Casna, président.

Ainsi motivés, les adhérents des ateliers de travaux manuels ont depuis le mois de mai, confectionné de nombreux ouvrages et de multiples compositions faites entièrement à la main. «*Cartes brodées et ouvrées au point compté, cartes peintes, boules décoratives en tissu et autres réalisations étaient proposées aux Villersois*», ajoute André Casna. Ces objets ont reçu un accueil chaleureux du public et une recette de 3 500 € a été générée. Villers Accueil annonce déjà sa participation au Téléthon 2006.

André Casna et les adhérents de Villers Accueil ont participé au grand élan de générosité nationale.

Journée du vélo

6 HEURES VTT :

Le 18 septembre 2005, la 8^{ème} édition des 6 heures de VTT de VILLERS SUR MER, organisée par l'association des jeunes Villersois et le club sportif et loisirs de la gendarmerie, a été une réussite d'une part par le nombre de participants puisque 50 équipes de 3 coureurs étaient inscrites pour 50 admises au départ et d'autre part par la météo qui a été clémente ce dimanche, permettant un bon déroulement de l'épreuve.

Le circuit :

Identique aux années antérieures, long de 5 kilomètres 700, il emmène les coureurs des hauteurs de Villers dans une merveilleuse zone boisée pour revenir aux portes de la ville dans le parc de San Carlo pour se finir chemin de l'Église au Parc. à la fois physique et technique, il est cependant très apprécié des participants. En plus du relief, les compétiteurs ont dû composer avec des parties rendues glissantes, voire boueuses, suite aux pluies tombées en fin de semaine.

La course :

A 10 heures, les 50 premiers relayeurs prenaient le départ sur un rythme très élevé malgré le terrain glissant. Au premier relais, l'équipe n° 23, (LAUNAY – ORIN –CACHELOU) pointe en première position après un tour bouclé en 16 petites minutes, suivie de près par la n° 1 (LENY – POUPOUD – TORELLI) qui devance elle-même un quatuor composé des n° 46 (NEVEU – VAUQUELIN – LEBLOND / 44 (MARIE – GOBE – SURIREY) / 3 (VIGNET – LEMAIRE – LAVERGNE et 2 (DUBOIS – BISSON – GALOPIN). Derrière cela va également très vite et déjà les premières chutes sont signalées ainsi que divers problèmes mécaniques comme chaînes cassées ou crevaisons.

Au second passage, c'est l'équipe 44 qui mène les festivités devant les 46 et 1. Les équipes 3 et 2 suivent à quelques mètres. Au troisième relais, l'équipe n° 1 (tenante du titre) s'installe en tête et la conservera jusqu'à la fin, non sans avoir été constamment à la lutte avec les équipes 44 et 46. Ces deux dernières se livreront une somptueuse bagarre pour le gain de la deuxième place et c'est finalement la 46 qui se hissera au deuxième rang à quelques tours de roues devant la 44. Ces trois équipages ont couvert chacun 22 tours du circuit.

Derrière, à un tour, suivent respectivement les équipes 3 et 2.

Les différentes catégories :

Seniors : Les 5 premières équipes sont dans cette catégorie (résumé ci-dessus).

Catégorie mixte : 5 féminines, réparties en quatre équipes, étaient présentes. Belle empoignade entre les équipes 30 (POTEL – ROGNON – BREHIER) et 17 (MELANIE – KLOSE – LEFEBVRE) qui sont restées pratiquement aux coudes à coudes pendant la durée de l'épreuve. Au final, la 30 s'impose.

Catégorie vétérans : Catégorie également très disputée et d'un niveau relevé. Deux équipes sortent cependant du lot et se portent en tête ; la 49 (PENLOUP – BULOT – LEPOITEVIN) et la 9 (PIOLINE – BARADEL – DEVAUD). Au deuxième tour, la 9 passe en tête pour lâcher prise après la mi-course. Le classement ne changera plus jusqu'à l'arrivée.

Catégorie Juniors : Nette domination de l'équipe 5 (MACE – MARIE – BOULAND) qui se classe en dixième position au classement général.

Catégorie Cadets : L'équipe 50 (SCHMIT – JEHANNE – SCHMIT) s'impose sans contestation possible de la part des autres équipages.

Une course d'une durée de 4 heures était ouverte aux jeunes de 13 à 15 ans. Une seule équipe du club de Aunay VTT était au départ (RICHARD – LEPRUNENEC - ZIGMANIAK). 13 tours de circuit ont été effectués par celle-ci.

Récompenses :

Grâce aux différents partenaires de la course (le Casino de Villers sur Mer ; le magasin Shopi ; la résidence Castellamare ; le bar de la Poste ; la boulangerie pâtisserie Placier ; la discothèque le Moulin à Vauville ; le magasin Bagatelle de Blonville sur Mer ; la pizza Morny à Deauville et la caisse d'épargne de Basse Normandie) chaque concurrent présent au départ s'est vu remettre un lot de bienvenue puis lors de la remise des prix toutes les équipes ont été récompensées avec remise de trophées ou coupes aux trois premières équipes ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie. A noter que chaque femme s'est vue remettre un bouquet de fleurs offert par un généreux donateur.

Les bénévoles, qui assurent la sécurité des coureurs pendant la manifestation et qui doivent parfois faire preuve de beaucoup de calme et de sang froid face à des automobilistes mécontents de la gêne occasionnée par la course, ont été chaleureusement remerciés et ovationnés par l'ensemble des coureurs.



Des centaines d'enfants pour Halloween

Avec quelques jours d'avance, l'Office de Tourisme et d'animation avait convié les enfants à faire la fête pour Halloween. C'est en nombre qu'ils ont répondu à l'appel.

L'atelier de maquillage a été rapidement pris d'assaut pour se parer des couleurs de la sorcière. Pour faire patienter tout ce petit monde, une araignée gonflable avait été dressée et le petit train fantôme les invitait à une promenade en ville.

A l'heure du défilé, tout était prêt. Les rues de la ville ont été envahies par les monstres, sorcières et fantômes entraînés par le train tandis que les animateurs faisaient pleuvoir des bonbons. Une belle aubaine pour tous les gourmands!

Monstres, sorcières et fantômes attendent d'être grimés aux couleurs d'Halloween.

Un concours de citrouilles décorées a réuni une vingtaine de participants.



Une belle prestation de la chorale de la Côte Fleurie

C'est dans une église très bien remplie, près de 300 personnes, que la chorale de la Côte Fleurie a donné son concert de Noël.

Plus de 40 choristes, dans leur tenue traditionnelle, sombre et écharpe blanche, sous la direction de Philippe Valois ont eu droit à de chauds applaudissements dans une ambiance de fête, émouvante et conviviale. Au programme, une messe corse, «Messa dell'Immacolata», accompagnée à l'orgue par Michel Cassan sur une partition manuscrite du couvent des frères franciscains de Sartène, des chants de Noël des provinces françaises et des chants classiques. Un répertoire repris pour la plupart dans l'assistance tandis que les choristes se déplaçaient dans la nef. Comme dans la plupart des concerts de la chorale, une quête a été faite au profit d'une grande cause. Cette année, c'est le Téléthon qui a profité de la générosité du public.

Après leur prestation, les chanteurs ont été accueillis au casino pour leur offrir le verre de l'amitié.

La chorale de la Côte Fleurie a connu un beau succès dans l'église de Villers-sur-Mer.



Chorale de la Côte Fleurie

Création par Philippe Valois début 2002.

Début 2003, affiliation au mouvement de chant choral international « A Coeur Joie » qui fédère des dizaines de milliers de choristes (12 chorales en Normandie).

En décembre 2005 : 44 participants (18 Blonvillais, une dizaine de Villersois, les autres des environs (Pont-l'Évêque, Deauville, Trouville..., et Honfleur). Tous les choristes sont amateurs, c'est-à-dire qu'ils aiment ce qu'ils font, et leur chef est bénévole.

Les répétitions d'une heure et demie sont hebdomadaires. Elles comportent une partie de culture vocale pour harmoniser les voix et la répétition de chants pour le plaisir de chanter d'abord et en vue d'un concert ensuite. Le programme est volontairement simple pour être à la portée du plus grand nombre et permettre de rechercher la qualité du chant.

Les concerts sont souvent l'occasion d'aider une cause humanitaire : Téléthon, Victimes du sang contaminé, tsunami...

Philippe VALOIS - Ithaque

4 rue de Metz - 14910 BLONVILLE SUR MER

02.31.87.93.16 - valithaque@wanadoo.fr

Villers Accueil

Nous avons débuté notre saison d'activités en septembre dernier sur un rythme soutenu. Nos ateliers sont largement fréquentés voire parfois à la limite de saturation. Nous en tirons une grande joie. Nos responsables ateliers, pleins de compétences et d'ardeur dans leur action pédagogique, sont à féliciter et à remercier.

Nous avons organisé en décembre, le Téléthon. Une bonne réussite dans son ensemble. Nos ateliers ont beaucoup travaillé et méritent un grand remerciement. Une belle abnégation.

Et 2006 fait son entrée dans nos vies.

Nous vous souhaitons la réussite de tous vos projets, une bonne santé, que cette année nous évite toutes ces vicissitudes néfastes et nous réserve le plaisir de vivre pour nos familles.

Le programme du 1^{er} trimestre 2006 est mis en place.

Des sorties pédestres sont prévues chaque mois. Nous irons au Bec Hellouin et à Epaignes, au concert de la FRATERNELLE au grand auditorium à Caen en janvier. En février, nous nous réunirons en assemblée générale dans les salles du casino le mercredi 8, une promenade est prévue à Caen : visite des Musées des Beaux Arts et de la Poste. En mars, nous organisons une soirée Dîner - Spectacle au Chaudron Magik à Ouilly le Vicomte, puis une sortie d'une journée à Villedieu les Poêles avec des étapes intéressantes. Bien entendu tous les détails sont dans le programme adressé à chaque adhérent, et notre permanence du vendredi de 10h à 12h au rez de chaussée de la Mairie Annexe vous dispensera tous renseignements demandés.

Notre grand voyage annuel est prévu cette année sur l'île de Crête. Voyage de 8 jours avec de nombreuses excursions. Départ de l'aéroport de Deauville Saint Gatien.

Nous sommes à votre disposition, notre plaisir est de vous accueillir. Encore nos meilleurs vœux.

À TRÈS BIENTÔT.



En promenade dans notre Pays d'Auge

En promenade à la Chapelle Montligeon



Villers Animation et Loisirs

Villers Animation et Loisirs (V.A.L.) a tenu son assemblée générale le samedi 29 Octobre. Le bilan d'activité de la saison 2005 est très bon. Les conditions météorologiques n'y sont pas étrangères.

Les voyages organisés par M. et Mme LAPIERRE sont très appréciés ainsi que les conférences sur le Maroc. Les estivants et les Villersois sont fidèles à ce genre d'activité.

M. LOEVENBRUCK a rempli la salle de cinéma à chaque projection des audiovisuels. Il a fait deux séances sur le thème de «SACHA GUITRY à Bois Lurette», une nouveauté pour cette année 2005.

Le rallye automobile a fait le plein de concurrents. Mme WITASSE est ravie d'autant plus que l'ambiance est excellente.

Pour faire connaître les rues de Villers, Thierry DELCAMBRE offre aux nombreux candidats un rallye pédestre qui mérite d'être connu. Il y en a pour les petits et grands.

Pour tous ceux qui préfèrent regarder la mer de plus loin, dans le confort, mesdames PAQUET et de PIERREBOURG organisent des tournois de bridge dont le succès est constant. Le Beach-Volley ne manque pas de succès non plus. Christian CALDAGUES a bien développé cette activité qui depuis

quelques années est en progression. Les tournois attirent des joueurs de très bon niveau et surtout les jeunes.

La visite de Villers la nuit attire beaucoup de monde, même trop. Nicolas de la BRETECHE séduit son public par ses connaissances sur la Diva Marthe CHENAL et ses anecdotes subtiles.

Qui ne connaît pas l'église de Villers (Catherine GOUILLARD vous en dit beaucoup sur les vitraux mais encore plus sur l'orgue). Elle a accueilli plus de visiteurs que prévu. Son concert d'orgue du mois d'août a rempli l'église.

En conclusion, le mérite de cette saison revient à tous les organisateurs des différentes activités, sans exception. Beaucoup de travail et de soucis pour des bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour la station villersoise.

Le bilan financier est à l'image des animations puisqu'il est positif aussi.

Maintenant, déjà, il faut préparer la saison 2006. Un thème est annoncé avec le 150^{ème} anniversaire de la station. Des projets sont en préparation.

Tous les membres de Villers Animation et Loisirs vous adressent tous leurs vœux et souhaits pour la nouvelle année.

M. et Mme Louis LAPIERRE, Mme Sylvaine de PIERREBOURG, Isabelle la secrétaire, Mme WITASSE, M. Michel VANCOILLE, président et M. Christian CALDAGUES



Association Paléontologique de Villers-sur-Mer

Quand cohabitent Politique et Paléontologie

Dans ses numéros 8 et 9 l'Echo des Falaises, la revue annuelle de l'association Paléontologique de Villers-sur-Mer, a publié des éléments biographiques sur deux savants géo-paléontologues à peu près contemporains : Joseph Koechlin-Schlumberger (1796-1863) et Antoine Passy(1792-1873).

L'un et l'autre ont participé au grand essor des sciences de la terre du milieu du XIXème siècle et certains de leurs travaux font encore référence aujourd'hui. Antoine Passy est par exemple « l'auteur » ayant défini les caractéristiques de certaines Turrilites (variétés d'ammonites) du Cénomaniens comme *Turrilites acutus*.

Mais l'un et l'autre ont également en commun d'avoir été à la fois des scientifiques reconnus et des hommes publics très engagés dans la vie politique et administrative : Joseph Koechlin-Schlumberger fut le Maire de Mulhouse de 1852 à 1863, et Antoine Passy, successivement préfet de l'Eure, député, conseiller général et même brièvement ministre.

Faut-il regretter ou au contraire se féliciter que l'avancement des sciences rende aujourd'hui impossible de mener durablement semblable double activité, même si la vie politique fait parfois appel, le plus souvent brièvement, à des personnalités de la « société civile » ?

Gardons-nous de trancher mais cherchons à tirer des existences bien remplies de J. Koechlin-Schlumberger et d'A. Passy les enseignements qui peuvent encore nous guider.

Dans l'éditorial du numéro 9 (2003) de l'Echo des Falaises, Gérard Breton, alors directeur du muséum d'histoire naturelle du Havre soulignait avec sa fougue coutumière l'importance de la recherche sur le terrain pour la science paléontologique, qui ne saurait se limiter à l'étude d'un E-monde de modèles virtuels.

C'est cette présence sur le terrain qui permet, aujourd'hui encore, à tout un chacun de participer, dans le sillage de J. Koechlin-Schlumberger et A. Passy au développement de la science, à la condition de retenir un enseignement essentiel de l'exemple de nos deux anciens : leur souci permanent d'un travail en équipe, tant avec les grands paléontologues d'alors (d'Orbigny, Quenstedt, Elie de Beaumont, Eudes-Deslongchamps...) qu'avec de très nombreux correspondants locaux dont certains n'hésitaient pas à se définir eux-mêmes comme « un humble soldat de la science » ou « un manœuvre en géologie ».

Cette circulation de l'information, cette mise en commun de la connaissance, ce sont les tâches auxquelles s'attache l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer depuis plus de 25 ans. Participer à ses activités vous permettra une meilleure appréciation de vos trouvailles, voire même une reconnaissance scientifique de celles-ci lorsqu'elles contribuent à faire reculer, si peu que ce soit, la part encore ignorée de l'histoire de la terre et de celle de la Vie.



Lopha gregarea Sowerby 1816 (Photos Gérard BLAIN)



Notre Association va fêter ses vingt cinq ans

L'APV souhaite à tous une excellente année 2006.

Cette année marque le 25^{ème} anniversaire de la création de notre association.

Durant ces vingt cinq années, l'Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer n'a jamais cessé de rester un interlocuteur privilégié entre les Propriétaires de Villers-sur-Mer, la Municipalité, et l'ensemble des services publics.

Un grand nombre d'actions ont été menées à bien par notre association, la plus importante de la Côte Fleurie dans sa catégorie.

L'APV se félicite des actions entreprises pour rénover la ville qui est en train de connaître un renouveau sans précédent. Après le centre ville, c'est la façade maritime de la ville qui va être totalement rénovée.

Toutes ces actions et projets ont été expliqués et débattus cet été lors de notre dernière Assemblée Générale. Notre association suit toutes ces réalisations de très près.

Cette année, notre ville va fêter l'anniversaire de sa création ou plutôt l'anniversaire de la création de la station balnéaire, l'une des premières également de la Côte même si en réalité Villars supra Mare (l'ancien nom de Villers) existe depuis l'époque Romaine: les plus vieilles cartes témoignent de son existence à cet endroit.

Savez vous que la station balnéaire de Villers est de la même époque et même un peu antérieure aux grands travaux exécutés à Paris sous Haussmann ? Autrement dit les conceptions urbanistiques nouvelles se sont concrétisées sur la Côte fleurie avant même qu'elles se réalisent dans la Capitale.

D'ailleurs c'est l'architecte du quartier de l'Europe à Paris qui a dessiné Villers y faisant venir nombre de ses clients parisiens.

Quelles familles de propriétaires actuels sont-elles ainsi venues à Villers ? Qu'elles se fassent connaître auprès de nous et nous communiquent leurs archives si elles en ont conservées !

Il ne s'agit cependant pas de garder coûte que coûte le Villers des siècles passés : c'est le sens de l'instauration de la ZPPAUP que de décider ce qui doit être sauvegardé et ce qui peut et doit évoluer...

Bien sur, à l'heure où ce projet va être rendu public et faire justement l'objet d'une enquête publique, notre association va se montrer très vigilante même si chacun a tendance à vouloir bénéficier de la plus grande latitude mais la supporte mal de son voisin.

C'est cependant la vocation de notre association que de rassembler tous les propriétaires dans une vision collective du site sans exclure cependant la défense des intérêts de chacun de ses adhérents tant il est vrai que ces deux objectifs ne sont pas forcément contradictoires, en tous cas nous essayons que cela ne soit pas le cas !

L'APV est exigeante : elle veille à voir conserver à Villers le charme et la qualité de vie qui ont fait s'y installer et y rester parfois depuis fort longtemps, parfois plusieurs générations, ses adhérents. Cela nécessite des efforts constants et notre nombre nous aide à faire valoir ces exigences.

L'heure n'est pas à baisser la garde, nous avons toujours besoin de vous.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Association des Propriétaires de Villers

Secrétariat Général : Téléphone : 02.31.88.01.76 - Adresse : BP 43 – 14640 Villers-sur-Mer

Courriel : villers14_apv@yahoo.fr

Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Nous rendons hommage et nous n'oublions pas les périodes douloureuses qui ont frappé les familles de Villers à travers les différents conflits de notre histoire. Nous sommes fiers de la présence du public aux différentes cérémonies commémoratives, qu'il en soit chaleureusement remercié.

L'année s'achève avec les Anciens d'Afrique du Nord. Maintenant le regard se porte sur 2006. Elle débutera par l'assemblée générale le vendredi 24 février à 10h, salle Bagot.

Les crêpes sauteront pour Mardi Gras, c'est-à-dire le 28 février. Vous pouvez déjà prendre note de nos prochaines rencontres.

Les membres du bureau sont heureux de vous adresser leurs vœux de bonne et heureuse année 2006.

Comité de Jumelage

Les cours d'Anglais ont repris tous les lundis salle Bagot.
Un nouveau professeur vous accueillera : Madame Laurence Labbé

18h30 : confirmés

19h30 : débutants

Le comité de jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2006.



La Bibliothèque pour tous

La Bibliothèque pour tous est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2006.

Notre bibliothèque est un lieu de convivialité dans lequel chaque lecteur trouve son choix de livres : littérature française ou étrangère, romans policiers ou de détente, documentaires et bien sûr les nouveautés.

Les lecteurs sont les heureux du monde. Chut, ne les dérangez pas !

« Je n'ai pas fini ma page », voilà un slogan qui nous va.

Pétanque Club

Le pétanque Club de Villers est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2006.

A l'occasion de la galette des Rois, un mini concours a eu lieu le 7 janvier 2006 sur le boulodrome du jardin public avenue de la brigade Piron, suivi d'une assemblée générale, salle Bagot.

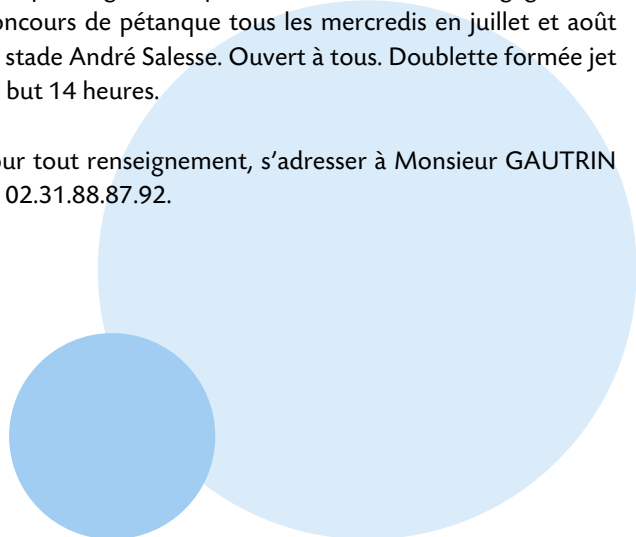
A tous nouveaux adhérents, nous proposons une licence gratuite.

Pour fêter la Saint Valentin, un thé dansant aura lieu à la salle du casino de Villers-sur-mer le dimanche 19 février 2006 à partir de 14 heures. Participation : 8 euros.

Un concours de pétanque de la ville de Villers-sur-mer aura lieu le 14 juillet 2006 à 14h30 au stade André Salesse. Inscriptions gratuites pour tous, nombreux lots à gagner.

Concours de pétanque tous les mercredis en juillet et août au stade André Salesse. Ouvert à tous. Doublette formée jet de but 14 heures.

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur GAUTRIN au 02.31.88.87.92.



A.J.V.

Le Président de l'A.J.V., Jean-Jacques LEGROS, le Conseil d'Administration, adressent aux lecteurs de la Lettre de Villers leurs vœux de bonheur les plus sincères, pour l'année 2006.

A l'occasion du quarantième anniversaire de sa création, l'A.J.V. a organisé le 2 octobre 2005 une excursion au Parc Astérix. Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur, a permis de rassembler 91 adhérents.

La saison 2005 / 2006 s'annonce déjà sous d'heureux auspices car depuis la reprise de septembre, toutes les sections connaissent une forte progression du nombre de participants.

L'Assemblée Générale de l'A.J.V. se déroulera le **samedi 28 janvier prochain à 15h30 dans la salle panoramique du casino** de villers-sur-mer.

A l'issue de cette assemblée, les adhérents sont conviés à partager la traditionnelle Galette des Rois.

Attention : Changement de l'adresse postale, tout courrier doit dorénavant être adressé à :

A.J.V. – BP 15 – 14640 Villers-sur-mer.

A.J.V. Tennis de table

Un bilan en demi-teinte. L'association des Jeunes Villersois participe au championnat départemental Ufolep avec trois équipes. Animée par Alain Chancerel, l'équipe première avec Pascal Simon et Claude Campart joue en honneur et compte 3 victoires pour un nul et une défaite. L'équipe 2 avec David Richard, Cyril Trégoat et Frédéric Béquet évolue en 3^e division et a enregistré une victoire, un nul et 3 défaites. L'équipe 3 ne compte que deux pongistes, elle est à la recherche d'un joueur. Malgré le handicap, les jeunes Jean-Paul et Kevin Gosselin ont à leur compteur 3 victoires, un nul et une défaite.

Les entraînements ont lieu le mardi pour les jeunes, de 18 à 19h, et le vendredi pour les adultes, de 20h30 à 23h.

Pratique: pour tout renseignement, téléphoner à Alain Chancerel au 02.31.87.54.07

Les équipes de l'A.J.V. Villers sont animées par Alain Chancerel.



CERCLE NAUTIQUE de Villers sur Mer École Française de Voile

VIE ASSOCIATIVE
SPORT

LES PREMIERS BORDS DE L'EQUIPE COMPETITION !

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment l'activité voile du mercredi a été mise en place, l'enseignement délivré par Yann Claquin et Damien Lanxade, ainsi que l'engouement et l'assiduité de nos jeunes pratiquants ont permis à une première équipe compétition de voir le jour.

Très motivés, nos juniors Nicolas Colibert et Luc Coquet se sont honorablement classés 4^e le 20 novembre dernier lors de la régata du CNTH à Trouville organisée dans le cadre du Comité de Voile Départemental.

La prochaine compétition aura lieu ici même à Villers ; organisée par l'équipe du CNV elle aura lieu en mai 2006. Nous comptons bien lors de cette prochaine régata engager deux équipes villersaises sur Newcat 12.

Le temps normand ne nous permettant plus de pratiquer la voile jusqu'au mois de mars, nous vous proposons de pratiquer le char à voile durant ces mois d'hiver : **Avis aux amateurs !!**

Renseignements au 02 31 87 00 30



Volley-Ball



Tournoi de Volley-Ball du 10 septembre : l'Apothéose

Après un mois de juillet exceptionnel, marqué par l'organisation, à Villers-sur-mer, de la finale du Beach Tour, et un mois d'août en demi-teinte (un tournoi a été supprimé en raison des mauvaises conditions climatiques et du faible nombre de participants), le rendez-vous du 10 septembre, venant clôturer la saison, a tenu toutes ses promesses.

Comme en 2004, il a réuni un plateau prestigieux de joueurs sous la houlette de l'Association des Internationaux Français de Volley-Ball, représentée par Mme Janine de Ménias, M. Roger Chabert et Alexandre Bobrikoff, avec le concours de la municipalité et de ceux qui ont tant fait pour la promotion de ce sport à Villers, le président de la section Christian Caldaguès et son vieux complice Guy Robin, tous deux anciens joueurs de Nationale 1.

Une soixantaine de sportifs, répartis au sein d'équipes équilibrées, se sont ainsi affrontés dans une ambiance amicale faisant honneur au volley-ball français.

Il serait vain d'énumérer toutes les «stars» ayant participé à cette compétition, qu'il s'agisse des anciens internationaux comme Jean Trottier ou Nadine Winandy (qui devaient se retrouver en finale), ou des anciens joueurs de Nationale 1 tels M. Hatier, Belna ou Vinola, pour ne citer qu'eux. Une chose est sûre : ils furent tous excellents et efficacement secondés par quelques amateurs et des jeunes dont on entendra bientôt parler sur les plages normandes ou ailleurs.

L'année dernière, la finale n'avait pu avoir lieu en raison d'un vent d'une violence extrême. En septembre 2005, elle a consacré l'équipe très soudée et pugnace emmenée par Nadine Winandy, associée, pour la circonstance, à plusieurs joueurs rouennnais.

La remise des prix s'est déroulée dans une salle aimablement prêtée par la municipalité, en présence de nombreux membres de l'A.I.F.V.B. A l'issue du vin d'honneur, la «troisième mi-temps» s'est jouée dans un restaurant de la ville. De l'avis général, ce tournoi open a été une grande réussite. Bénéficiant d'un temps clément, il a attiré de nombreuses personnes, joueurs et spectateurs, et mérite incontestablement d'être pérennisé. A cet égard, rendez-vous a été pris pour 2006 par le «noyau dur» de cette compétition unique en son genre, l'A.I.F.V.B. et tous ceux qui, localement, ont concouru à son organisation.

Tennis Club de Villers-sur-Mer

Le Tennis Club de Villers-sur-mer, ses dirigeants et ses salariés vous prient d'accepter leurs meilleurs vœux de santé, prospérité, bonheur et paix pour l'année nouvelle. Que 2006 soit plus agréable, moins morose météorologiquement parlant, mais aussi sur le plan des nouvelles formes de fréquentation de la station tant au cours de l'année entière que pendant la période estivale.

Nous espérons toujours voir les jeunes de plus en plus nombreux sur nos courts et y revenir les grands adolescents et jeunes adultes qui, reconnaissons le, pratiquent moins assidûment le tennis.

Nos divers tournois rencontrent un succès toujours grandissant tant en ce qui concerne le nombre d'engagés que de leur classement puisque nous avons, dans le tournoi féminin, vu évoluer les 23^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} française.

Les équipes défendant les couleurs de Villers elles aussi sont en progression tant dans les classements départementaux que dans ceux de la Ligue de tennis des régions normandes.

Repos pour les terres battues rentrées en hibernation, mais il reste cette année encore les courts en dur en attendant dans un avenir proche les courts couverts.

A bientôt, en souhaitant vous rencontrer dans ce parc reposant et détendant de notre Tennis Club.

2005 s'efface, 2006 s'annonce.

En 2005, l'association s'est mobilisée sur l'organisation de son 1er Raid des Vaches Noires. Ce raid multisports a rassemblé plus de 250 personnes, concurrents et bénévoles. Les échos rapportés par des participants ont tous été favorables. Ce qui nous motive dès maintenant pour nous consacrer à la préparation de la 2ème édition.

2ème Raid des Vaches Noires* 15 octobre 2006.

Grand Raid 100 km – Raid découverte 50 km.

Deux départs le dimanche, les concurrents s'élanceront pour plusieurs heures d'efforts enchaînant de la course à pied, du run and bike (un vélo pour deux), du VTT, de la course d'orientation, du canoë et du tir à l'arc.

**Ce raid s'inscrit dans le challenge national Latitude-sport.*

La saison fut aussi une grande réussite pour nos équipes. Des podiums, des places plus qu'honorables et des déboires alimentent les bavardages pendant nos entraînements.

La saison 2006 reprend rapidement, une équipe de 4 participera dès le 28 janvier à l'Hivernal du Raid Normand. Un trail en C.O. de 65 km qui oblige à une bonne préparation.

Un entraînement régulier a lieu le jeudi soir 17 h 15 au stade de Deauville et les autres sont programmés chaque semaine.

Pour nous rejoindre, vous pouvez :

- consulter notre site, www.raidlongitudezero.com

- nous écrire, courrier@raidlongitudezero.com

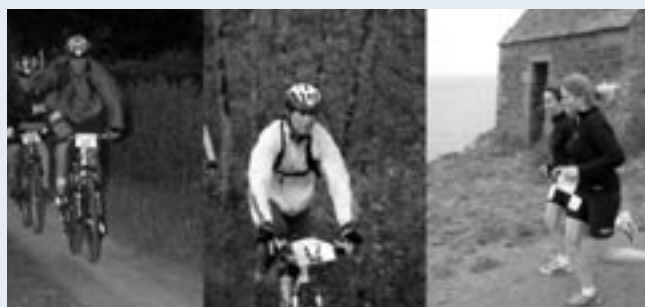
Association RAID NATURE LONGITUDE ZERO - 21 rue Fanneau
14640 - Villers sur Mer

- nous téléphoner

06 76 85 52 49 J.L LAFFERS Président

02 31 87 94 79 M. LAINE Trésorier

06 73 62 12 51 info entraînements.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Loris BOUILLIAUD - LEMIERE, le 24 octobre 2005

Siméon CAILLE, le 27 octobre 2005

Zoé DUPUIS, le 29 octobre 2005

Léa LEPELTIER, le 27 novembre 2005

Kévin GUFFROY, le 5 décembre 2005

Nombre de naissances pour l'année 2005 : 31

Décès

Monsieur Christophe DUVAL, le 13 septembre 2005

Madame Raymonde MARIE, le 24 septembre 2005

Monsieur Maurice DENOS, le 14 novembre 2005

Monsieur Joanny BAJARD, le 27 novembre 2005

Nombre de décès pour l'année 2005 : 14

Nombre de transcriptions pour l'année 2005 : 22

Mariages

Monsieur Jean-Christophe DURANTON et Mademoiselle Stéphanie DAMIEN, le 10 septembre 2005

Monsieur Patrick BABIJON et Mademoiselle Anne COUTERNE, le 24 septembre 2005

Nombre de mariages pour l'année 2005 : 22

ETUDE PREALABLE A LA CREATION D'UNE
ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER

RECENSEMENT DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER- DEFINITION DU PERIMETRE - X.2005

ATELIER MONHECOURT ET COE - ARCHITECTES DU PATRIMOINE OPLD - 19 RUE DE TURENNE 75004 PARIS
ATELIER TRAVERSES - PAYSAGISTES OPLD - 1 RUE DUMENIL 75013 PARIS



LEGENDE PATRIMOINE BATI :

- BÂTIMENT EXCEPTIONNEL, ÉLÉMENT MAJEUR DE VILLETS - NE PEUT ÊTRE DÉMOLI. TOUTS TRAVAUX DEVRONT TENDRE À RESTAURER OU RESTITUER SON ÉTAT LE PLUS CONNU
- BÂTIMENT REMARQUABLE - À CONSERVER. LA DÉMOLITION, LA MODIFICATION, OU L'ALTÉRATION SONT INTERDITES
- BÂTIMENT INTÉRESSANT, APPARTENANT AUX TYPLOGIES BÂTIES TRADITIONNELLES - MODIFIABLE SOUS CONDITIONS
- BÂTIMENT NON PROTÉGÉ - POUVANT ÊTRE CONSERVÉ, AMÉLIORÉ, OU REMPLACÉ
- BÂTIMENT SANS INTÉRÊT

PERIMETRE DE LA ZPPAUP DÉFINI



LEGENDE PATRIMOINE PAYSAGER :

- BOISEMENTS ET PARCS
- VERGERS ET ANCIENS VERGERS
- PRAIRES OU CULTURES
- HAIES BOCAGÈRES À CONSERVER
- CLÔTURE REMARQUABLE À CONSERVER
- PARC REMARQUABLE À PROTÉGER
- BOISEMENT / JARDIN À CONSERVER
- ARBRE REMARQUABLE À CONSERVER

VILLERS MER ET MONTAGNE

«C'est étonnant! Quel magnifique décor!» entendait-on, ce mercredi matin, dans les rues de la localité alors que la veille au soir, la neige avait abondamment recouvert d'une couche de 20 à 30 cm d'épaisseur toute la ville et la campagne environnante. Sur la plage où la couche était encore plus épaisse, des enfants se battaient à coups de boules de neige et élevaient des bonshommes avec comme décor, les Vaches Noires devenues toutes blanches.

Mais pour les employés communaux, il ne s'agissait pas de s'amuser. «Dès mardi après-midi, les services techniques se sont employés à faire le maximum pour saler les routes», signale le maire, Gérard Vaudin. A cinq heures du matin, quatre équipes de trois personnes ont recommencé le travail. «A 7h30, c'est l'ensemble des services techniques disponibles, soit 30 personnes, qui ont procédé au salage, sablage et déblaiement des principaux axes, CD 513, voies piétonnes et accès aux bâtiments publics». Dans la matinée, les piétons pouvaient alors marcher sans trop de soucis et les véhicules circulaient avec quelques précautions. Si bien qu'un vacancier s'approchant d'une équipe au travail lui demanda si elle avait dégagé la côte de Blonville qui mène à l'autoroute. «Ce n'est déjà pas notre travail de dégager la route départementale, mais celui de la DDE, il m'est impossible de vous répondre». A moitié satisfaite, la personne ajouta tout de même: «C'est déjà bien ce que vous faites!».



Bataille de boules de neige sur la plage avec comme décor les Vaches Noires



La place Jeanne d'Arc et son Père Noël ont revêtu un décor féerique.



Le jardin public et le groupe scolaire tout de blanc vêtu.



Michel Patry et François Quignette.



La rue du Maréchal Foch



Les «vaches blanches»